

**OSSERVATORIO CONTRO LA
MILITARIZZAZIONE DELLE SCUOLE
E DELLE UNIVERSITÀ**

LA FANFARE DU NÉOLIBÉRALISME

**Le retour de la conscription
en Europe et en Italie**

REALIZZAZIONE A CURA DELL'**OSSERVATORIO CONTRO
LA MILITARIZZAZIONE DELLE SCUOLE E DELLE UNIVERSITÀ**

sito web <https://osservatorionomilscuola.com>

email osservatorionomili@gmail.com

Facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=100088851167159>

Instagram <https://instagram.com/osservatorionomili?igshid=YmMyMTA2M2Y=>

Telegram <http://t.me/osservatoriocontromili>

canale youtube <https://youtube.com/@osservatoriomilitarizzazione>

LA FANFARE DU NÉOLIBÉRALISME

Le retour de la conscription en Europe et en Italie

Réfléchir aux systèmes de recrutement militaire signifie mettre au point les rapports sociaux qui se reflètent dans la forme des armées. Celles-ci, en effet, ont historiquement adopté différentes modalités de recrutement, d'organisation, d'entraînement et d'emploi, dictées non seulement par le type de guerre dans laquelle elles seront engagées, mais aussi par le lien que les classes dominantes établissent avec les masses subalternes.

Après la fin de la guerre froide, la majorité des pays d'Europe occidentale ont aboli ou suspendu la conscription obligatoire. La chute du mur de Berlin avait en effet changé le cadre international et donc les besoins du secteur militaire : non plus des armées de masse, par ailleurs extrêmement coûteuses, mais des soldats professionnels, détenteurs de la supériorité technologique de l'Occident, capables de conduire et de gagner facilement les guerres asymétriques grâce auxquelles l'OTAN a renversé, l'un après l'autre, les gouvernements qui ne lui convenaient pas.[1]

Mais, des décennies après l'abolition de l'obligation de conscription, la transformation de la situation internationale entraîne avec elle une mutation de la forme de la guerre et, par conséquent, des armées nécessaires pour la combattre. Aujourd'hui, le nombre de militaires engagés sur le terrain redevient décisif, et l'abolition de la conscription représente donc désormais un handicap pour les fauteurs de guerre. C'est pourquoi, dans toute l'Europe, on recommence à parler avec insistance de la réintroduction du service militaire obligatoire, un thème d'une actualité pressante qui, pendant de nombreux mois, est resté en arrière-plan, mais qui, ces derniers temps, a émergé avec la centralité qu'il aurait méritée dès le départ.

Dans ce parcours, les classes dominantes se trouvent aujourd'hui face à un grand problème politique structurel : comment rapprocher des citoyens abandonnés par trente années de néolibéralisme d'un État et d'une « patrie » perçus comme

éloignés de manière sidérale de leurs besoins matériels, et même largement perçus comme des ennemis ?

Les classes dominantes ne peuvent pas et ne veulent pas remettre en question le néolibéralisme qui a produit leur décalage avec les masses subalternes dont elles ont aujourd'hui besoin pour mener leur guerre. C'est pourquoi elles mettent en œuvre une série de stratégies, aux objectifs à la fois matériels et idéologiques, pour récupérer du consensus et masquer le fait que les « intérêts nationaux » sont en réalité des intérêts de classe bien précis.

Ce qui suit se veut une contribution à la compréhension de ce qui est en train de se mettre en mouvement en Europe et en Italie au sujet du rétablissement de la conscription obligatoire, car celui-ci est, sans aucun doute, l'objectif final des fauteurs de guerre européens. Connaître les stratégies que les gouvernements déploient pour y parvenir est la tâche de celles et ceux qui s'opposent à la guerre et veulent identifier des voies capables d'entraver le retour à la conscription de masse.

J'essaierai également de montrer comment le retour de la conscription est lié de manière indissoluble à la militarisation des écoles, un phénomène qui apparaît de plus en plus central et structurel dans l'horizon de guerre qui se profile. D'ailleurs, la résolution du Parlement européen du 2 avril 2025 « invite l'UE et ses États membres à mettre au point des programmes éducatifs et de sensibilisation, en particulier pour les jeunes, visant à améliorer les connaissances et à faciliter les débats sur la sécurité, la défense et l'importance des forces armées » et demande en outre de « mettre au point des programmes de formation des formateurs et de coopération entre les institutions de défense et les universités des États membres de l'UE, tels que des cours militaires, des exercices et des activités de formation par jeux de rôle pour les étudiants civils ».

[2]

La militarisation des écoles est l'instrument le plus important pour parvenir au renforcement des armées, et c'est exactement ce qui est en train de se produire dans de nombreux pays d'Europe, y compris le nôtre. Les classes dominantes savent parfaitement qu'elles doivent travailler en profondeur, sur le plan culturel et idéologique, pour pouvoir revenir à l'obligation militaire de masse. Elles ne

présenteront jamais le retour de la conscription comme une obligation généralisée ; les récentes déclarations du ministre Crosetto et du premier ministre Macron vont elles aussi dans cette direction : on procédera par étapes, on affirmera que personne n'a l'intention de réintroduire l'obligation, on jurera vouloir seulement augmenter le nombre des volontaires, mais, dans le même temps, on poursuivra les stratégies visant à atteindre leur objectif structurel, c'est-à-dire le retour à la conscription obligatoire, parce que c'est cela qu'exige la nouvelle forme de la guerre.

L'Ukraine et la forme de la guerre

On sait que les états-majors apprennent à faire la guerre à partir de la guerre elle-même. Ainsi, au lendemain du déclenchement du conflit en Ukraine, stratèges, industries de l'armement et gouvernements ont commencé à publier des déclarations sur la nécessité de revoir le modèle de recrutement.

C'est en effet la guerre en Ukraine qui montre au monde, de manière éclatante, que la forme de la guerre a changé.[3] Il ne s'agit plus des guerres asymétriques qui avaient caractérisé la phase postérieure à la chute du mur de Berlin, mais d'une guerre symétrique, qui voit donc une parité de forces militaires sur le terrain : d'un côté les forces états-uniennes, de l'OTAN et européennes ; de l'autre les forces russes, ainsi que les forces chinoises, bien qu'encore en arrière-plan. Cette mutation de la forme de la guerre implique de nouveaux besoins quant à l'organisation des armées engagées. Dans les guerres asymétriques, où la grande majorité des victimes étaient civiles, les top guns volontaires et hautement entraînés à gérer la supériorité technico-militaire des forces en présence étaient centraux. Dans la guerre symétrique, au contraire, il faut un grand nombre d'hommes engagés directement sur le terrain ; et, de fait, en Ukraine, le nombre désormais énorme de morts est surtout militaire. La guerre en Ukraine, un conflit revenu au sol et prenant les contours d'une guerre de tranchées, a montré qu'aujourd'hui on ne combat plus seulement sur la base de l'avantage technologique, certes encore indispensable, mais aussi sur le nombre de soldats engagés sur le terrain.

De là vient la nécessité d'augmenter fortement le nombre des effectifs, étant donné que les volontaires ne suffisent plus et que les casernes sont pleines de soldats dont l'âge n'est plus utile au combat.[4] Pratiquement tous les gouvernements d'Europe se font les porteurs de cette nécessité ; ils ne peuvent toutefois pas revenir purement et simplement à la conscription obligatoire, qui rencontrerait une forte hostilité de la part des opinions publiques. C'est pourquoi les stratégies qu'ils mettent en œuvre sont à la fois sournoises et intelligentes : bien que leur objectif, aujourd'hui inavouable, soit sans aucun doute le retour à la conscription de masse obligatoire,[5] l'intention est d'y parvenir progressivement, en évitant l'opposition de la jeunesse et de l'opinion publique en général.

De ce point de vue, il est particulièrement intéressant d'analyser les systèmes de recrutement dans les pays européens qui n'ont jamais aboli la conscription ou qui l'ont réintroduite récemment. Ce sont d'ailleurs ces modèles que de nombreux gouvernements européens regardent explicitement, précisément parce qu'ils ont permis de tester sur le terrain des formes de recrutement obligatoire sans rencontrer de résistances significatives, surmontant ainsi le principal obstacle auquel les fauteurs de guerre européens sont confrontés.

Le modèle scandinave

Dans plusieurs pays, lorsqu'ils annoncent la perspective d'un retour à la conscription, les ministres de la défense évoquent le modèle scandinave. Il s'agit de pays comme la Norvège, la Suède et le Danemark qui, au moment où presque tous les pays européens abandonnaient l'obligation, n'ont pas aboli la conscription ou, comme dans le cas de la Suède, l'ont réintroduite après quelques années. Nous sommes donc face à des modèles qui ont démontré concrètement la possibilité d'obliger les jeunes à effectuer le service militaire sans que cela suscite de fortes oppositions. Le mécanisme est défini par l'oxymore d'« obligation volontaire », car il vise à augmenter le nombre de recrutés tout en faisant percevoir le moins possible son caractère obligatoire. Les systèmes des trois pays diffèrent légèrement, mais ce qui nous intéresse ici, c'est de mettre en évidence leurs caractéristiques communes et les objectifs qu'elles poursuivent.

Un premier élément, décisif et propre au modèle scandinave, est que, bien que l'obligation concerne l'ensemble de la population, le nombre de jeunes effectivement enrôlés se réduit en pratique à des pourcentages minimes ; cela est rendu possible par les parcours qui conduisent à la conscription.

En Norvège, où la conscription n'a jamais été abolie et où elle a été étendue obligatoirement aux femmes en 2013, tous les citoyens reçoivent, à leur dix-huitième année, un questionnaire à remplir dans lequel ils doivent fournir toute une série de données relatives à leur état de santé physique et mentale et à leur désir éventuel de servir dans les forces armées. Sur toute la classe d'âge, environ 30 % sont sélectionnés en fonction des réponses et insérés dans une deuxième phase centrée sur des visites médicales et des tests d'aptitude. Chacun reçoit une note de 1 à 9, sur la base de laquelle est sélectionné environ 15 à 18 % de l'ensemble de la classe d'âge : ce sont ces jeunes qui seront effectivement entraînés.[6] Être sélectionné parmi ces 15 à 18 % est un motif de prestige, en plus d'avoir un poids dans le curriculum personnel. Ces dernières années, l'armée norvégienne n'a pas eu besoin de recruter des soldats au-delà de ceux qui déclaraient volontairement vouloir participer. Ces chiffres sont toutefois destinés à augmenter, car le gouvernement norvégien a récemment établi un investissement massif dans le secteur de la défense, 51 milliards de 2024 à 2036, qui prévoit non seulement le renforcement de tous les systèmes d'armes, mais aussi une augmentation du nombre de soldats. Lorsque cela deviendra réalité, l'État aura déjà mis en place le mécanisme permettant de sélectionner aussi les non-volontaires qui devront servir dans l'armée.

En Suède, la conscription obligatoire avait été abolie en 2010 et rétablie en 2017, également pour les femmes, en s'inspirant du modèle norvégien. Tous les citoyens, à leur dix-huitième année, sont tenus de remplir un questionnaire très détaillé dans lequel on leur demande aussi de se prononcer sur la possibilité d'effectuer le service militaire. Par rapport à l'ensemble de la classe d'âge, environ 13 % sont sélectionnés ; après d'autres sélections, ce chiffre descend à 7 ou 8 %, qui devront, jusqu'à l'âge de 47 ans, effectuer périodiquement des périodes de rappel. En Suède également, les volontaires ont jusqu'à présent suffi, mais les choses pourraient changer face aux nouvelles exigences ; la Suède

prévoit en effet d'augmenter le nombre de citoyens à enrôler, qui seront déjà sélectionnés à partir des résultats du questionnaire.

Au Danemark, où le service militaire n'a jamais été ni aboli ni suspendu, tous les citoyens à leur dix-huitième année doivent obligatoirement se présenter à la « Journée de la défense », au cours de laquelle sont présentées les possibilités de carrière militaire. Tous sont soumis à une visite médicale d'aptitude qui les divise en trois catégories : aptes, partiellement aptes ou inaptes. Les derniers sont écartés ; les deux premiers participent à une loterie qui leur attribue un numéro. [7] Les 8 000 premiers sont entraînés, en donnant la priorité aux volontaires ; les autres, en temps de paix, ne seront pas appelés. En pratique, au Danemark, pour chaque classe d'âge, 7 à 8 % participent au service militaire effectif. Il faut également signaler qu'en janvier 2024 une loi a été approuvée, qui entrera en vigueur en 2026 et qui, en plus d'étendre l'obligation aux femmes, a fait passer de 4 à 11 mois la durée de l'obligation, après quoi les militaires sont affectés à une réserve mobilisable en cas de nécessité. Jusqu'à présent, là encore, il a suffi d'entraîner ceux qui avaient exprimé le souhait d'entrer dans les forces armées, mais leur nombre semble destiné à augmenter, on parle de le tripler, et le résultat de la loterie permettra d'identifier les non-volontaires.

Comme on le voit, les pourcentages d'enrôlés sont minoritaires, 7 à 8 % en Suède et au Danemark, 15 à 18 % en Norvège, et l'objectif probablement le plus important de ces modèles de recrutement est de fragmenter et de diviser le front d'une possible contestation : tout le monde ne sera pas enrôlé, mais seulement un faible pourcentage de ceux qui sont jugés aptes, par des notes ou par tirage au sort. De cette manière, ceux qui seront exclus, et qui constituent pour l'instant la majorité, n'auront pas de raison de solidariser avec ceux qui seront obligés d'effectuer le service militaire. C'est certainement cet aspect principal qui pousse les gouvernements européens à regarder avec tant d'intérêt le modèle scandinave : ces mécanismes permettent de rouvrir, y compris d'un point de vue culturel, la question de la conscription, mais ils le font de manière initialement légère et donc probablement supportable pour les opinions publiques nationales. Lorsque le terrain aura été préparé, il sera possible de procéder à l'extension à toute la population jeune.

Un deuxième élément commun au modèle scandinave, bien qu'il prenne des formes différentes, est la possibilité d'opter pour le service civil.[8] C'est également un instrument à forte connotation idéologique, qui vise à atténuer les résistances au caractère obligatoire du service. Mais il est indispensable de mettre en évidence le lien intrinsèque entre le service civil contemporain et la militarisation : nous ne sommes plus face à la dimension pacifiste que prenait autrefois le choix de l'objection de conscience ; au contraire, il fait aujourd'hui partie intégrante et constitutive des futurs scénarios de guerre. Il est donc nécessaire, à ce propos, d'approcher le concept de « défense totale » : il s'agit de préparer toute la société à se mobiliser en cas de guerre, et chaque citoyen doit donc être en mesure de gérer le « front », chacun selon ses compétences et son rôle dans la société. C'est un programme ayant des finalités pratiques en cas de conflit, mais aussi de pénétration idéologique : la guerre doit être constamment présente à l'esprit de tous les citoyens dans un avenir imminent, et les jeunes générations sont celles qui se trouvent le plus dans le viseur, car ce seront surtout elles qui devront se mettre à disposition des projets des fauteurs de guerre.[9] La séparation nette entre « militaire » et « civil » va donc tomber, car le service civil est pleinement encadré dans un processus de militarisation totale de la société et ne peut plus être conçu comme une « objection de conscience ».

De ce point de vue, il faut aussi garder à l'esprit que la stratégie de la défense totale, plus pertinente dans le domaine militaire, se marie et s'entrecroise avec celle de la « résilience », un programme, dans le domaine civil, de pénétration idéologique dense parmi les populations européennes, qui doivent se préparer à la guerre avec des kits de survie jusque dans leurs foyers et surtout intérioriser la propagande des fauteurs de guerre européens.[10]

Mais l'élément, à mon avis décisif, qui rapproche les trois pays est l'obligation faite aux jeunes de la classe d'âge de se soumettre à une étape visant à établir un fichage complet de la population jeune et à dresser des listes en fonction des caractéristiques individuelles, physiques, psychologiques, de compétences déjà acquises, etc. Il est important de noter que c'est précisément à ce niveau initial que l'on enregistre les sanctions les plus dures : quiconque ne remplit pas cette obligation subit en effet des amendes plus ou moins salées, de quelques centaines

d'euros en Suède jusqu'à environ 2 000 euros en Norvège, et, en cas de récidive, peut même être puni de prison, de trois à six mois selon les pays. La police peut en outre contraindre par la force ceux qui refusent de se présenter ou de remplir le questionnaire ; en Suède et en Norvège, la police peut, conformément à la loi, « accompagner » les jeunes pour ce qu'on appelle une « compilation assistée ». C'est cette phase initiale qui se configure comme une véritable obligation de conscription : le non-remplissage du questionnaire ou l'absence à la journée consacrée aux forces armées est considéré par la réglementation comme un manquement à la conscription obligatoire.

Des sanctions aussi lourdes face à une obligation, au fond, marginale doivent être évaluées avec attention. À quoi vise en effet ce fichage de masse ? Les objectifs sont essentiellement deux : d'une part, disposer de l'auditoire le plus large possible pour présenter tous les avantages de la carrière militaire et donc augmenter le nombre des volontaires ; d'autre part, avoir à disposition les données de l'ensemble de la population, qui pourront être utiles si et quand il faudra augmenter le nombre des effectifs. Les états-majors posent les bases pour soutenir une possible mobilisation de masse, pour laquelle manquent actuellement à la fois les données et les infrastructures ; le fichage de masse est une étape dans cette direction.

Un autre aspect tout aussi important à garder à l'esprit dans cette réflexion est que l'élément structurel de ces armées « volontaires-obligatoires » est l'institution ou le renforcement d'une réserve auxiliaire, composée principalement de soldats ayant reçu une formation de base, à utiliser dans tous les secteurs qui ne sont pas directement impliqués dans les premières lignes. La réserve auxiliaire s'adapte bien à cet élément d'« obligation légère » : la formation de base est généralement beaucoup plus courte, quelques mois ; elle exige ensuite des rappels périodiques encore plus courts ; elle est proposée comme limitée dans le temps, l'obligation de rappel ne durant que quelques années après l'entraînement. Ce sont là autant de caractéristiques qui pourraient rendre plus acceptable la réintroduction de l'obligation militaire. La réserve auxiliaire se marie d'ailleurs bien avec le concept de « défense totale » : c'est

précisément de cette « disponibilité légère » d'un grand nombre de citoyens que la forme contemporaine de la guerre a besoin.

Tous les mécanismes analysés jusqu'ici visent pragmatiquement des objectifs concrets, augmentation des effectifs et collecte généralisée de données en vue de mobilisations de masse, mais ils ont en même temps une forte fonction idéologique qui vise sans hésitation à « israélieniser » les sociétés dans une variante européenne. Ils ne peuvent évidemment pas compter sur une obligation de conscription sur le modèle israélien, trois ans pour les hommes et deux pour les femmes, sans possibilité d'objection de conscience, mais ils essaient de construire la même omniprésence que l'aspect militaire a dans la société israélienne. Les effets « formatifs » d'un service militaire ou d'un service civil militarisé, le déploiement de la stratégie de la défense totale et de la résilience auprès de toute la population, visent à produire des hommes et des femmes qui non seulement acceptent la guerre, mais soient prêts à la soutenir activement. De ce point de vue, il faut mettre au point le rôle central que joue dans tout cela la militarisation des écoles : dans les pays scandinaves aussi, nous assistons à des interventions spécifiques des gouvernements dans le secteur de l'éducation, qui ont mis en œuvre ces dernières années ce type de pénétration dans le domaine éducatif. Il est intéressant de noter que les mesures scolaires sont chronologiquement plus récentes : sur cet aspect, les pays scandinaves ne sont pas le modèle, mais eux aussi, comme beaucoup d'autres pays européens, ont récemment introduit des formes d'éducation militaire dans les écoles.[11] Nous en discuterons plus en détail en abordant l'analyse des pays baltes.

A ce point-là, je crois que la raison pour laquelle le modèle scandinave intéresse les pays qui envisagent de réintroduire la conscription est claire. Les aspects sur lesquels ce modèle repose sont nombreux : un questionnaire obligatoire par la loi, des sanctions lourdes pour les « réfractaires », un fichage complet de toute la population dans la perspective de son emploi futur pour la « défense totale », la « liberté » de choisir un service civil fortement militarisé et le renforcement de la réserve auxiliaire. Tous ces éléments ont testé sur le terrain la possibilité de faire « digérer » aux opinions publiques un retour, pour l'instant partiel, de la conscription, afin d'arriver ensuite, si nécessaire, à sa réintroduction comme

obligation de masse. Et c'est sans aucun doute ce mélange de volontariat et d'obligation qui attire l'intérêt des gouvernements européens ; en effet, les pays qui se sont récemment engagés vers la réintroduction de la conscription se sont largement inspirés précisément du modèle scandinave.

Les pays baltes

Il est très instructif d'analyser ce qui se passe dans les pays baltes, car il s'agit de territoires qui ont modifié les systèmes de recrutement à une période récente et qui nous montrent concrètement la stratégie adoptée par les fauteurs de guerre lorsqu'ils décident de légiférer sur la question du recrutement. Dans ces territoires, la proximité géographique avec la Russie alimente le nationalisme et la perception du danger, éléments qui conduisent à une augmentation des enrôlements.

La tendance à élaborer des lois sur le recrutement en s'inspirant du modèle scandinave est évidente. La réforme la plus récente est celle de la Lettonie, qui avait suspendu l'obligation en 2007, au moment de son entrée dans l'OTAN, et l'a introduite de nouveau en 2023. La conscription est obligatoire pour les hommes et, si les volontaires ne suffisent pas, ils sont tirés au sort selon un système très semblable à celui du Danemark ; en outre, il est toujours possible de choisir le service civil qui, selon les principes de la défense totale, dépend du ministère de la défense.

Ce qu'il faut noter, c'est que parallèlement et simultanément aux processus de réintroduction de la conscription, la Lettonie intervient lourdement dans la militarisation du système éducatif. Dans ce pays, l'éducation militaire a en effet été mise en œuvre comme matière obligatoire dans les écoles secondaires, sous le nom de « National defence education », à raison de deux ou trois heures hebdomadaires : lecture de cartes, usage de la boussole, navigation, camouflage, connaissance des forces armées nationales. Ces heures ont été insérées en lien avec l'éducation physique et l'éducation civique, et cette obligation a pour premier objectif, atteint, l'augmentation des volontaires. Les nouvelles générations sont bombardées par les perspectives professionnelles séduisantes, et, même chez ceux qui ne choisiront pas les carrières militaires, les valeurs de la

défense seront inculquées. Les écoles sont un terrain privilégié pour l'offensive idéologique : intervenir sur les écoles signifie en effet toucher, par l'intermédiaire des mineurs, les familles et donc toute la société.

En février 2015, la Lituanie, qui avait aboli la conscription en 2008, a décidé de la réintroduire en l'élargissant aussi aux femmes. Mais en 2024 le Parlement lituanien est intervenu de nouveau en introduisant l'obligation d'enregistrement pour les garçons de 17 ans et en ramenant la possibilité de report à 22 ans, alors qu'elle allait auparavant jusqu'à 26 ans. Il est en outre devenu obligatoire pour tous de se présenter à une visite médicale, même si seuls les tirés au sort, sur le modèle danois, seront obligés d'effectuer le service militaire ou, à défaut, le service civil: géré directement par le Ministère de la Défense , de manière punitive il dure trois mois de plus. Ensuite, tous entreront dans la réserve militaire ou dans la réserve civile. En 2024, le gouvernement lituanien est lui aussi intervenu lourdement dans la militarisation des écoles, en introduisant des cours de culture militaire, facultatifs, environ deux heures par semaine, avec des cours théoriques et pratiques tels que marches, utilisation des cartes, tir à air comprimé, etc. Ceux qui optent pour ces cours auront des avantages, comme par exemple la réduction de la durée de la conscription. Le fait d'avoir anticipé à 17 ans l'obligation d'inscription aux registres de conscription a rendu plus « naturel » le lien entre l'école et le monde de la défense.

Il s'agit donc de la transposition, dans le cadre balte, du modèle scandinave. Il faut souligner avec force que les pays qui ont réintroduit la conscription ont agi sur le plan législatif, en parfaite simultanéité, vers la militarisation des écoles. C'est en effet un élément structurel nécessaire au rétablissement de la conscription, et c'est aussi ce qui se passe en Allemagne et en Pologne, deux pays où l'on travaille activement au retour de la conscription de masse.

Allemagne et Pologne

Les dynamiques que nous analysons ont trouvé leur concrétisation la plus importante et la plus préoccupante en Allemagne. À la fin du mois d'août 2025, le gouvernement fédéral a approuvé une loi qui devra maintenant suivre son parcours parlementaire et qui, en novembre 2025, a vu l'accord politique entre la

CDU et le SPD. La loi est clairement inspirée du modèle scandinave et prévoit, uniquement pour les citoyens de sexe masculin, la participation des femmes restant volontaire, l'obligation, à partir du 1er janvier 2026, de répondre à un questionnaire et, à partir de juillet 2027, de se présenter à une visite médicale. En introduisant ces obligations, les fauteurs de guerre allemands visent à obtenir une augmentation des volontaires ; mais si les chiffres fixés ne sont pas atteints, la loi se réserve de réintroduire des formes de conscription à travers le système danois de la loterie.[12]

Plusieurs avantages sont également prévus pour ceux qui choisiront l'enrôlement : en plus de l'augmentation décisive du salaire, +33 %, passant de 1 500 à 2 300 euros mensuels, des crédits scolaires, des formations utilisables aussi dans le monde civil, comme des cours de langue ou des formations techniques et professionnelles, et même des facilités pour obtenir le permis de conduire. L'objectif déclaré est d'atteindre 260 000 soldats actifs d'ici 2035. Ils sont actuellement environ 180 000, alors qu'ils étaient 250 000 lorsque le service était obligatoire ; il est donc clair que l'objectif est de revenir à la conscription de masse, même si, comme nous le savons, cela doit se faire progressivement. L'autre objectif clair pour l'Allemagne est de disposer d'une réserve auxiliaire très large, on parle de 200 000 réservistes, et la loi intervient justement sur son renforcement en la rendant beaucoup plus structurée et intégrée aux forces actives. Toujours selon le modèle scandinave de la « défense totale », la loi vise au renforcement du service civil avec l'objectif d'y faire participer 100 000 jeunes par an. Il est en outre significatif que, au cours de la dernière année, même avant cette loi, le nombre de nouvelles recrues ait augmenté de 28 %, augmentation due au vaste programme de pénétration parmi les jeunes, à commencer par les écoles.

Nous devons en effet souligner de nouveau que la loi sur le rétablissement de la conscription en Allemagne va elle aussi de pair avec le renforcement de la militarisation des écoles. Le ministre allemand de l'intérieur a envisagé l'introduction de deux heures dans les programmes scolaires pour préparer les jeunes au futur scénario de crise et de guerre. Mais dès aujourd'hui la présence de l'armée dans les écoles allemandes est palpable et en augmentation : les

militaires donnent des cours, des ateliers, des conférences et financent même directement les écoles et certaines activités didactiques. En Allemagne, le recrutement volontaire est en outre possible dès 17 ans; plus l'âge des destinataires est bas, plus l'intervention dans les écoles entraîne une augmentation « naturelle » des volontaires.[13]

L'autre pays européen à observer avec une attention particulière est la Pologne, parce qu'ici, compte tenu aussi de sa position géographique, se déploient des normes qui doivent être lues comme des expérimentations de ce qui pourrait se produire également dans les pays occidentaux. En Pologne, le service obligatoire a été suspendu en 2009 et, même si l'on parle avec insistance de sa réintroduction, le gouvernement choisit pour l'instant une autre voie. Le 7 mars 2025, le premier ministre a annoncé un projet de loi prévoyant l'obligation d'un entraînement militaire pour tous les hommes adultes, entraînement physique et aux armes, premiers secours, communications, etc., mais pour une durée très brève : deux semaines, puis une semaine par an. D'autre part, l'objectif de la Pologne est encore plus ambitieux que celui de l'Allemagne, puisqu'elle vise le chiffre de 500 000.

En Pologne comme en Allemagne, le nombre des volontaires a considérablement augmenté, notamment parce qu'avec la « Loi sur la défense de la patrie », adoptée au printemps 2022, le service militaire a été rendu non seulement plus attractif pour les jeunes, avec des augmentations de 20 % de la solde, des avantages professionnels, etc., mais surtout parce que cette loi a introduit dans les écoles et les universités des programmes d'éducation réalisés avec les forces armées. Ils prévoient diverses activités pratiques, parcours de gymnastique avec discipline militaire, simulation d'urgence en cas d'attaques chimiques, exercices d'orientation, techniques de base de survie, ainsi que des activités « culturelles », histoire de la Pologne et de ses forces armées, participation à des cérémonies commémoratives, etc. Certaines de ces activités sont devenues obligatoires pour toutes les écoles, surtout celles de caractère culturel et de gestion des urgences, mais la même loi a aussi prévu la possibilité d'instituer, dans le parcours des lycées, de véritables « classes militaires », que les écoles peuvent choisir d'activer ou non, dans lesquelles certaines matières comme l'éducation civique,

l'éducation physique et l'histoire sont revues dans une perspective d'éducation militaire.

La Pologne est en outre un laboratoire pour la mise en pratique des concepts de « défense totale ». Au début du mois de novembre 2025 on a présenté le programme « Avec promptitude », qui prévoit pour 2026 de former 400 000 citoyens pouvant choisir, sur une base volontaire, de suivre des cours de survie de base, de cybersécurité, de premiers secours ou d'entraînement de base. Il ne s'agit pas de militaires, mais de civils, afin de « les rendre soldats à part entière en cas de conflit », comme l'a déclaré le premier ministre Tusk.[14]

Il sera très intéressant de suivre les développements de l'approche polonaise et surtout de l'approche allemande, compte tenu des investissements massifs que l'Allemagne a déclaré vouloir consacrer au réarmement et du rôle central que ce pays joue en Europe.

Les pays baltes comme l'Allemagne et la Pologne montrent concrètement que la question de la militarisation des lieux d'instruction est un passage obligé pour tous les gouvernements qui réintroduisent la conscription. Les écoles sont nécessaires aux projets des fauteurs de guerre, qui interviennent en effet avec précision dans ce secteur : le bassin de recrutement se trouve dans les écoles, et c'est là que le terrain doit être labouré, y compris d'un point de vue idéologique.

C'est la principale raison du « succès » que l'Observatoire contre la militarisation des écoles et des universités continue d'avoir en Italie, car il a su se positionner à l'avance dans un lieu stratégique pour l'adversaire. En Italie, en effet, les processus que nous analysons sont encore peu mûrs, et la lutte contre la militarisation de l'éducation peut compter sur un avantage temporel par rapport à l'adversaire qui, quoi qu'il en soit, comme tous les fauteurs de guerre européens, se dirige vers la réintroduction de la conscription.

La situation en Italie *avant juin 2026

En Italie aussi, les déclarations insistantes sur la nécessité d'augmenter le nombre des effectifs ne manquent pas. Le ministre Crosetto comme le chef d'état-major de la défense Cavo Dragone ont déclaré à plusieurs reprises à la

presse que les militaires italiens sont insuffisants face aux nouveaux défis,[15] et, lors de chaque audition auprès des commissions de la défense, les hauts gradés des forces armées ne manquent pas de répéter ce concept. En Italie également, la suspension de la conscription se révèle donc aujourd'hui un handicap pour les classes dirigeantes, qui s'équipent, comme les autres gouvernements européens, pour parvenir à réintroduire une certaine forme de conscription obligatoire.

Le positionnement politique international du gouvernement Meloni et surtout les imposantes manifestations ouvertes par la grève du 22 septembre rendent difficile, pour nos fauteurs de guerre, l'adoption d'une position nette en faveur du retour de la conscription. Cela n'empêche pas la classe politique nationale d'avoir déjà préparé des parcours, y compris d'un point de vue normatif, pour obtenir les mêmes résultats.

Le premier acte concret a été approuvé le 5 août 2022, avec la loi n° 119, lorsque le gouvernement Draghi décida de repousser de dix ans la réduction des effectifs militaires qui auraient dû diminuer à partir de 2023. Le texte contient toutefois aussi des délégations au gouvernement, dont celle[16] visant à instituer une réserve auxiliaire de l'État composée de 10 000 unités.[17] Il est important de noter que la loi 119 a été votée par toutes les forces politiques, avec l'absence de voix contre et seulement trois abstentions de partis absolument mineurs, y compris par celles qui aujourd'hui courent après les consensus électoraux en chevauchant l'imposant mouvement qui s'est manifesté dans le pays en soutien à Gaza. La délégation en question précise que la réserve auxiliaire pourra être employée, dans son versant militaire, « seulement en temps de guerre ou de grave crise internationale », [18] tandis que, sur le versant civil, elle pourra être utilisée en cas de « délibération de l'état d'urgence au niveau national ».[19] Ainsi, comme dans d'autres pays, en Italie aussi on se meut dans le sillage du lien direct entre le service militaire et le bras civil. Pour compléter le tableau de cette mesure, rappelons que le 14 novembre 2023 a été publiée au Journal officiel la loi 201/2023 qui, entre autres choses, reporte de 24 mois la délégation donnée au gouvernement pour adopter le décret-loi. La prochaine échéance est donc prévue pour décembre 2025.

Pendant que le gouvernement procédait à des reports, trois propositions étaient déposées au Parlement : la Ligue, avec Minardo, sur la réserve auxiliaire ;[20] le Parti démocrate, avec Graziano et Fassino, sur la réserve civile ;[21] et Zoffili, toujours de la Ligue, sur le retour de la conscription.[22] Malgré le bavardage médiatique de la politique politicienne, les trois projets sont parfaitement compatibles et répondent aux intérêts de chaque parti. Le gouvernement serait en difficulté s'il procédait par décret sur un thème comme celui de la réserve auxiliaire de l'État ; c'est pourquoi le parlementaire Minardo a publiquement invité le Parti démocrate à unifier en commission le projet de réserve auxiliaire avec celui de la réserve civile, un parcours qui éviterait au gouvernement le recours au décret-loi et permettrait en même temps de présenter à l'opinion publique un choix partagé politiquement.

Il en est résulté une querelle dans les journaux aux tons surréalistes. Oubliant le vote favorable de son parti à la loi 119, qui déléguait au gouvernement précisément la réserve auxiliaire de l'État dans des termes pratiquement identiques à ceux de la loi Minardo, Angelo Bonelli (AVS) a déclaré : « Le projet de loi visant à instituer une réserve militaire de 10 000 réservistes est la énième confirmation de la volonté de la droite melonienne de transformer l'Italie en un pays militarisé, qui étend la culture militaire aussi à la société civile. Celui du président de la Commission défense Minardo est un projet idéologique ».[23] Encore plus de mauvaise foi, le Parti démocrate avec Graziano, qui, en essayant de défendre son projet de loi, a déclaré : « La proposition de loi que j'ai présentée il y a un an et demi n'a aucun caractère militaire [...] il s'agit d'un projet pensé pour valoriser, dans une perspective civile et socio-sanitaire, et soutenir les activités logistiques et d'assistance de la Croix-Rouge ».[24] Dommage pour Graziano que son projet de loi soit imprégné de militarisme : sa proposition prévoit en effet de remilitariser la Croix-Rouge[25] et même d'y faire converger certains mondes du volontariat actifs en Italie, le tout strictement placé sous contrôle militaire. La proposition de loi du Parti démocrate vise en effet à instituer une Réserve auxiliaire de l'État à vocation civile « qui opère en soutien aux Forces armées, aux Forces de police et à tout le système de la protection civile » ; et, pour ne laisser place à aucun doute, la proposition prévoit que « la

Réserve auxiliaire de l'État est constituée de noyaux opérationnels placés sous la dépendance de l'autorité militaire la plus élevée dans le cadre de chaque région ». Non seulement cela : le contact direct entre militaires et citoyens volontaires est ouvert, puisque l'évaluation de leurs compétences devrait être effectuée « dans les structures prévues pour le recrutement dans les Forces armées ».

Il apparaît évident, à la lumière aussi de l'analyse des mécanismes actifs dans d'autres pays européens, que les projets Minardo et Graziano sont profondément imbriqués et même fonctionnels l'un à l'autre. Et s'il subsistait encore des doutes, il est utile d'analyser aussi le projet Zoffili, qui est actuellement le projet de loi concernant le plus directement le retour de la conscription en Italie. Il prévoit en effet que tous les jeunes, hommes et femmes, de 18 à 26 ans, ont l'obligation de servir pendant six mois en choisissant entre service militaire et service civil. Une fois les six mois terminés, ils entreront respectivement dans la Réserve auxiliaire de l'État, projet de la Ligue, ou dans la Réserve civile de l'État, projet du Parti démocrate, selon ce principe d'interconnexion entre service militaire et service civil qui est le nerf du retour de la conscription dans toute l'Europe et qui répond à la stratégie de la « défense totale ».

C'est exactement dans ces entrelacements si convergents de propositions de loi que se manifeste l'absolue compatibilité entre gouvernement et opposition en Italie, tous les deux projetés vers une militarisation totale de notre société. Ce scénario répond aux intérêts des classes dominantes italiennes et internationales, qui, dans cette phase historique, ont besoin de nos jeunes et cherchent les modalités adaptées pour les contraindre à revenir à l'obligation de conscription sans que cela n'entraîne de résistances infranchissables dans les opinions publiques.

La donnée qui émerge aussi, mais pas seulement, de cette analyse est que la guerre n'est pas une question de politique politicienne, mais une tendance structurelle des classes dominantes dont les intérêts sont aujourd'hui représentés dans notre Parlement par toutes les forces politiques qui y siègent, bien qu'avec quelques légères nuances de couleur politique.

Conclusions et indications de lutte

À la lumière de ce qui se passe dans différents pays européens et de ce qui se met en mouvement dans notre Parlement, il n'y a aucun doute qu'en Italie aussi on arrivera à une forme de réintroduction de la conscription. Le ministre Crosetto a annoncé qu'il présentera sa proposition au Parlement et a fortement souligné que la décision devra être prise dans les lieux démocratiquement compétents. En effet Crosetto sait très bien que les grandes mobilisations pour la Palestine (ouvertes par le succès de la grève du syndicalisme de base du 22 septembre, née d'en bas et détachée des partis et des syndicats représentatifs, et précisément pour cela plus forte) ralentiront ce processus. Mais nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une nécessité structurelle de la phase actuelle du capitalisme italien et européen.

Le retour de la conscription sera mené avec « légèreté », avec intelligence tactique et avec une extrême attention aux opinions publiques. C'est précisément pour cela qu'il est nécessaire d'être préparés et de mettre au point dès maintenant quelques lignes tactiques nous permettant d'être prêts face à cette offensive. Il faut, autrement dit, exploiter de nouveau à notre avantage les retards que subit le gouvernement italien et commencer dès maintenant à porter ce thème à l'attention de la partie du pays la plus attentive et la mieux organisée.

Tout d'abord, il faut abandonner la voie classique de l'objection de conscience. Si celle-ci a été et reste un instrument très important pour repousser le service militaire obligatoire, dans les pays où persiste l'obligation classique de conscription, aujourd'hui le service civil sera le cheval de Troie qu'ils utiliseront pour réintroduire à ses côtés la conscription militaire. Ce sera précisément cette possibilité de choix qui permettra de ne pas faire percevoir le retour à l'obligation de conscription et, en même temps, d'augmenter le nombre des effectifs militaires. Le service civil sera ensuite étroitement lié au monde militaire, dans ce que l'on appelle la « défense totale ». Il faut donc affirmer aujourd'hui que nous refusons tout type d'obligation pour nos jeunes, parce que nous ne voulons qu'ils soient soumis ni au service militaire ni à un service civil militarisé.

De ce point de vue, il faut prêter attention à la criminalisation du malaise des jeunes, une explosion pilotée d'informations visant à faire percevoir la nécessité répressive d'une « rééducation », qu'elle soit militaire ou civile, utile aux jeunes et à toute la communauté. Ce sont précisément les mêmes partis, de toutes les "couleurs", qui ont abandonné les périphéries depuis des décennies, qui n'ont pas mis en œuvre de politiques pour la jeunesse et qui ont démolì l'école publique, et qui proposeront des mesures coercitives pour résoudre des problèmes qui sont au contraire d'ordre éminemment politique et social.

Le deuxième problème que nous devront affronter sera celui de combattre l'instrument qu'ils choisiront, questionnaire capillaire, journées obligatoires dédiées, etc., pour procéder au fichage de masse grâce auquel ils disposeront des données de toute la population jeune, données qui pourraient être utiles en cas de nécessité de mobilisation plus large. Comme dans d'autres pays européens, l'instrument sera le plus possible « léger » dans son imposition, mais sévère envers ceux qui refuseront. Il ne sera pas facile d'organiser un refus de masse de ces instruments : pourquoi risquer de lourdes amendes ou même des procédures pénales s'il s'agit « seulement » de remplir un questionnaire ? C'est donc là, précisément à ce niveau, qu'il faudra organiser l'objection de conscience et récupérer la longue tradition de lutte qui s'est développée dans notre pays aussi au cours des décennies passées à travers cet instrument. Une grande partie de cette bataille dépendra du niveau de maturation politique des jeunes et surtout des très jeunes, qui ont montré un protagonisme important dans les mobilisations contre le génocide à Gaza. Ce sera indubitablement le niveau à toucher pour essayer de bloquer la « machine du recrutement », et cela dépendra donc du travail politique et de sensibilisation qui doit commencer dès maintenant sur ce thème et qui devra voir engagées en première ligne les organisations de jeunesse internes au mouvement contre la guerre.

L'autre forte indication que nous tirons de cette analyse est la centralité absolue des lieux d'instruction des jeunes générations dans ce processus de retour à la conscription. Dans tous les pays considérés, l'école est le terrain d'intervention privilégié par les fauteurs de guerre, qui savent très bien que toutes les propositions plus ou moins sournoises de retour à la conscription doivent être

préparées par une intervention capillaire parmi les jeunes. Les écoles sont le lieu principal où les rencontrer, de manière à rendre aussi naturelle que possible l'acceptation du processus de militarisation de l'ensemble de la société et à l'amener progressivement à accepter, même d'un point de vue idéologique, la nécessité du retour à la conscription obligatoire.

Les écoles sont par ailleurs depuis des années déjà un terrain de recrutement et de pénétration idéologique. L'intervention dans les lieux de formation est, comme l'on a vu, un passage central dans le parcours qui mène à la « défense totale » et au retour de la conscription. C'est pourquoi le travail de l'Observatoire contre la militarisation des écoles et des universités se révèle précieux : l'Observatoire est en effet positionné dans le lieu que l'adversaire a choisi comme privilégié pour son intervention.[26] Et c'est précisément là, à partir des écoles, qu'une résistance pédagogique, culturelle et politique peut être organisée, en faisant de l'alliance entre enseignants, étudiants et parents un instrument capable d'inverser la tendance, une masse critique qui refuse radicalement la pénétration des valeurs militaires dans nos salles de classe et protège les jeunes des sirènes des « carrières en uniforme ». Plus nous saurons nous opposer à la militarisation des écoles, plus nous saurons capables d'éloigner de notre horizon le retour de la conscription de masse et la guerre.

Pour tenter de raccrocher les masses subalternes et les pousser de nouveau à combattre une guerre pour les intérêts des classes dominantes, le néolibéralisme devrait se nier lui-même et procéder à une redistribution massive de la richesse. Au lieu de cela, il ne peut que continuer à créer de la précarité et du travail pauvre, et tenter d'acheter nos jeunes en proposant la carrière militaire comme un emploi sûr et bien rémunéré. Ils essaieront simultanément et sans relâche de travailler en profondeur par la propagande, mais les fanfares du néolibéralisme n'ont pas de bases matérielles sur lesquelles appuyer leur récit. C'est pourquoi les pacifistes et les antimilitaristes doivent travailler sur cette faiblesse structurelle et greffer sur le refus de la guerre une transformation radicale des rapports sociaux.

SerenaTusini

Observatoire contre la militarisation des écoles et des universités

Notes

- [1] Il est important de relever qu'à la conscription obligatoire correspondait un État qui faisait du welfare l'un des piliers de son action politique. La phase du néolibéralisme coïncide au contraire avec un désengagement de plus en plus fort de l'État : le lien de devoir entre patrie et citoyens se rompt, et à un État qui réserve des miettes correspond une conscription sur base volontaire. L'échange n'existe plus et le militaire devient un choix individuel auquel correspond une profession bien rémunérée, tandis que l'État, en parfaite continuité avec les désengagements néolibéraux, se libère des dépenses considérables qu'implique une armée de masse.
- [2] Résolution du Parlement européen du 2 avril 2025, articles 164 et 167.
- [3] En réalité, bien que les opinions publiques occidentales ne s'en soient pas aperçues, la situation change déjà avec la guerre en Syrie, lorsque, en 2014, la coalition internationale dirigée par les États-Unis trouve sur sa route le soutien que la Russie apporte à Assad et aussi, de manière plus discrète, celui de la Chine, qui envoie ses navires militaires. La guerre change de visage parce que les forces symétriques en présence ne permettent plus une opération éclair ; Assad, contrairement à ce qui était arrivé dans d'autres « États voyous », est d'ailleurs resté à la tête du pays jusqu'en décembre 2024.
- [4] C'est dans cette direction qu'il faut lire l'ouverture progressive du service militaire aux femmes, bien que cette ouverture soit présentée comme un acquis de l'égalité de genre. Les forces armées ne se lassent jamais de rappeler cet aspect, en oubliant que les valeurs du monde militaire sont intrinsèquement machistes et patriarcales ; il est toutefois indéniable que cet élargissement permet une augmentation significative du nombre d'enrôlements.
- [5] À ce propos, une donnée suffit : en 2011, année de l'abolition de l'obligation, le nombre des effectifs de l'armée allemande était de 240 000, descendu à environ 180 000 avec l'introduction du service volontaire. Aujourd'hui, l'objectif déclaré est d'atteindre 260 000 soldats actifs d'ici le milieu des années 2030 ; il est donc très clair que l'objectif réel est de réintroduire la

conscription obligatoire généralisée. La situation allemande sera traitée plus largement par la suite.

- [6] La conscription dure 19 mois, l'une des périodes les plus longues, non rémunérée. À la fin du service, les conscrits pourront opter soit pour la carrière militaire, soit pour le retour à la société civile, mais jusqu'à 44 ans ils feront partie de la réserve militaire qui prévoit des entraînements périodiques.
- [7] Le système du tirage au sort n'est pas nouveau dans les mécanismes de recrutement : l'armée royale italienne en fit abondamment usage après l'Unité d'Italie, notamment parce que le nouvel État n'était pas encore en mesure de soutenir économiquement une armée trop nombreuse. Pour rappeler l'un des exemples les plus célèbres, pensons au système de loterie utilisé par les États-Unis pour la guerre du Vietnam ; le premier tirage eut lieu en direct à la télévision le 1er décembre 1969 et il en existe une trace vidéo en ligne. Le tirage au sort permet à l'État d'économiser par rapport à une armée de conscription et, en même temps, de montrer l'impartialité du choix de ceux qui seront appelés à combattre.
- [8] Au Danemark, si l'on est tiré au sort et que l'on ne veut pas effectuer le service militaire, il est possible d'opter pour le service civil, généralement plus long : le service militaire va de 4 à 12 mois, le service civil de 8 à 12. Il est également possible d'effectuer un service militaire non armé dans des tâches de logistique, d'administration, de santé, etc. En Norvège, il est même possible, si l'on est sélectionné, de refuser à la fois le service militaire et le service civil, même si l'État se réserve, en cas de nécessité, le droit d'appeler à l'enrôlement puisque, du point de vue normatif, l'obligation existe. En Suède existe l'obligation de « défense totale », selon laquelle tous les citoyens doivent servir l'État, soit sous les armes, soit par le service civil.
- [9] Le concept de défense totale naît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à la suite de l'expérience de « guerre totale » représentée par le second conflit mondial, dans de petits États, Suisse, Suède, Finlande, Israël, qui prévoient, en raison du faible nombre d'habitants, la nécessité de mobiliser toute la société en cas de guerre. Le concept de « défense totale » s'est ensuite élargi et est devenu un élément central des programmes de réarmement

européen : il s'agit de préparer les populations à soutenir le choc d'une guerre et de les amener à continuer de soutenir les institutions et le système qui l'ont créée. La défense totale n'est pas seulement un programme militaire, mais aussi politique, parce qu'elle vise à récupérer les subalternes autour des institutions occidentales discréditées, en les coalisant contre l'« ennemi » pour décharger à l'extérieur les tensions sociales et politiques que le néolibéralisme a structurellement créées.

[10] On pense à ce propos à la brochure distribuée à toutes les familles en Suède avec des instructions en cas de guerre. Des brochures similaires ont déjà été produites dans d'autres pays, Norvège, Finlande et Danemark, et la Commission européenne a demandé le 26 mars 2025 à tous les États membres de se doter d'outils de ce type. La déclaration la plus récente, en novembre 2025, est celle du ministre Crosetto contenue dans le document « informel » « Le contraste avec la guerre hybride : une stratégie active », où la nécessité de porter activement la guerre dans le cyberspace devient l'occasion de mettre au point une propagande capillaire selon laquelle l'attitude des masses subalternes européennes envers la guerre et leurs classes dirigeantes serait due non pas tant à la boucherie sociale de décennies de néolibéralisme féroce, mais à la propagande de l'adversaire. Ces documents doivent être observés et étudiés de manière complète, car ils préfigurent le scénario propagandiste dans lequel nous nous trouverons à agir, mais il n'est pas possible d'en mener ici l'analyse.

[11] En Suède, à partir de l'automne 2025, il est obligatoire pour les élèves du secondaire de suivre un cours de « défense totale » portant sur des thèmes tels que le rôle de la défense nationale, le droit international, le rôle de l'OTAN, la préparation aux crises ou à la guerre. Tout cela implique évidemment aussi la nécessité de former les enseignants pour réaliser dans les classes ce changement du curriculum scolaire. En Norvège et au Danemark également, les gouvernements sont récemment intervenus sur les écoles. Au Danemark, les normes de référence ont été approuvées en 2023, même s'il n'existe pas pour le moment d'obligation, mais on enregistre de fortes pressions du ministère de l'éducation pour mettre en œuvre ce type de cours.

[12] Le projet de loi fixe des objectifs annuels de recrutement pour le nouveau système volontaire, qui devraient passer de 20 000 en 2026 à 38 000 en 2030. Si ces chiffres ne sont pas atteints, le gouvernement se réserve, par la loi, d'opter pour la réintroduction de la conscription obligatoire. Entre-temps, on aura toutefois le fichage complet habituel de la population jeune, fichage indispensable à la planification du recrutement.

[13] Cf. le rapport « Shadow Report Child Soldiers 2020 – Germany ».

[14] « Il Manifesto », 8 novembre 2025.

[15] Les déclarations de notre ministre de la défense et de hauts responsables militaires oscillent en indiquant une augmentation nécessaire située entre 30 000 et 40 000 soldats supplémentaires.

[16] Article 4, paragraphe 9.

[17] L'Italie est l'un de ces pays qui, contrairement à d'autres, n'a pas institué de réserve auxiliaire de l'État au moment du démantèlement de la conscription obligatoire.

[18] Il s'agit des cas prévus par l'article 887, paragraphe 2, du code visé par le décret législatif n° 66 de 2010.

[19] La référence est à l'article 24 du code de la protection civile, visé par le décret législatif du 2 janvier 2018, n° 1. Les limites labiles de la définition de l'état d'urgence nationale telles que prévues par l'article 7 du décret législatif n° 1 du 2 janvier 2018 sont préoccupantes et doivent être suivies attentivement ; que l'on garde par exemple à l'esprit que l'état d'urgence a été déclaré pour gérer les débarquements de migrants.

[20] Proposition de loi C. 1744, « Institution de la réserve auxiliaire des Forces armées de l'État ».

[21] C. 1740, « Délégation au gouvernement pour l'institution de la Réserve auxiliaire de l'État pour l'exécution d'opérations de secours sanitaire et socio-assistance ».

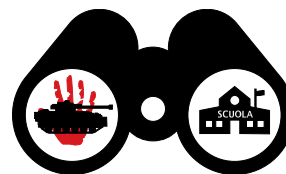
[22] Projet de loi Zoffili C. 1873, « Institution du service militaire et civil universel territorial et délégation au gouvernement pour sa réglementation ».

[23] RaiNews, 18 juin 2025.

[24] Il Fatto Quotidiano, 19 juin 2025.

[25] Le décret législatif du 28 septembre 2012, n° 178, avait transformé l'Association de la Croix-Rouge italienne d'organisme public en personne morale de droit privé, engageant simultanément la démilitarisation et la dissolution du Corps militaire de la Croix-Rouge.

[26] L'annulation d'autorité, par le ministère, du colloque du 4 novembre que l'Observatoire avait organisé avec l'organisme de formation CESTES nous dit à quel point la lutte contre la militarisation des écoles est surveillée. Il s'est agi d'un acte fasciste et sans précédent destiné à empêcher les plus de 1 000 enseignants inscrits de participer librement à une activité de formation pleinement légitime. Cette réaction de la contrepartie nous indique que la voie identifiée par l'Observatoire est la bonne et qu'il faut continuer à l'alimenter.



**OSSERVATORIO CONTRO LA
MILITARIZZAZIONE DELLE SCUOLE
E DELLE UNIVERSITÀ**